

Emploi : Chargé(e)s de mission adjoint(e)s Pôle partis politiques – Service du contrôle et des affaires juridiques (SCAJ).

La Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques (CNCCFP), autorité administrative indépendante, a été créée par la loi n°90-55 du 15 janvier 1990 relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques.

Organe collégial composé de neuf membres issus du Conseil d'État, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, la Commission a deux missions principales :

- contrôler les comptes de campagne des candidats aux élections présidentielle, européennes, législatives, sénatoriales, régionales, départementales, municipales, provinciales et territoriales (Outre-Mer), et fixer le montant de remboursement forfaitaire dû par l'Etat,
- vérifier que les partis politiques respectent la réglementation applicable à leur financement et leurs obligations comptables.

La Commission est assistée dans son fonctionnement par un secrétariat général, dont les services se composent de collaborateurs permanents répartis en quatre services. Ces services sont renforcés par des recrutements temporaires principalement en période de traitement des comptes de campagne des élections générales. Elle travaille également avec un réseau de rapporteurs chargés de l'instruction initiale des comptes de campagne.

Poste à pourvoir	Chargé(e)s de mission adjoint(e)s
Statut du poste :	2 postes vacants
Date de disponibilité	1 ^{er} juillet 2026 – CDD de 6 mois
Domaine fonctionnel	Juridique et comptable
Service d'affectation :	Pôle partis politiques Service du contrôle et des affaires juridiques (SCAJ)
Situation administrative :	Agent(e)s contractuel de catégorie A recruté dans le cadre d'un besoin temporaire



Le pôle partis politiques est placé sous l'autorité du chef du service du contrôle et des affaires juridiques.

Il est composé de 6 agents (le responsable du pôle et son adjoint, deux chargés de mission (catégorie A) et deux assistants (1 de catégorie B et 1 de catégorie C).

Les chargé(e)s de mission adjoint(e)s sont placé(e)s sous l'autorité du responsable du pôle partis politiques.

Missions

Ils/elles seront chargé(e)s de l'instruction des comptes des partis politiques et à ce titre auront notamment pour mission :

- L'examen des comptes d'ensemble des partis politiques ;
- La conduite d'un parcours d'audit comprenant :
 - o Le contrôle des justificatifs de recettes des mandataires ;
 - o Le contrôle et le rapprochement des flux financiers ;
 - o La rédaction des contradictoires ;
 - o L'enregistrement et le traitement des réponses apportées ;
- La présentation devant le collège de l'examen des comptes.
-

Dans ce contexte, les chargé(e)s de mission adjoint(e)s seront amené(e)s :

- À manipuler et exploiter de très nombreuses pièces justificatives et documents comptables tant sous forme papier que numérique (GED, portail collaboratif) ;
- À utiliser une application métier dédiée ;
- À assurer des tâches administratives (suivi de tableaux de bord, archivage électronique...).

Profil : Formation Master 2.

Compétences requises

- Très bonne culture générale du droit et plus particulièrement du droit public ;
- Attrait pour les techniques et missions d'audit ;
- Bonne connaissance de la vie politique ;
- Connaissance en comptabilité appréciée ;
- Excellente capacité rédactionnelle ;
- Très bonne aisance à l'oral ;
- Rigueur et efficacité dans l'exécution des missions ;
- Expérience administrative ;
- Très bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur...).

Savoir-être

- Esprit d'analyse, méthode et rigueur ;
- Bonne communication écrite et orale ;
- Engagement et sens des responsabilités ;
- Grande capacité de travail ;
- Sens de l'organisation et autonomie ;
- Rendre compte ;



- Réactivité, esprit d'initiative et capacité d'anticipation ;
- Parfaite neutralité, discrétion et confidentialité ;
- Disponibilité ;
- Sens du service public ;
- Bon relationnel et goût du travail en équipe.

Régime durée du travail : le régime de durée de travail et de congés correspond au régime hebdomadaire fixe de 35h00 + récupération des heures supplémentaires.

Ce poste étant un emploi de « souveraineté », il est uniquement ouvert aux personnes de nationalité française.

Rémunération brute mensuelle : 2500 €. Compte tenu de la durée prévisible du contrat, le chargé de mission adjoint percevra également une indemnité de fin de contrat de 10 % de la rémunération brute globale perçue pendant la durée de son contrat, renouvellement inclus.

Télétravail : un jour fixe par semaine.

Lieu d'exercice des fonctions : 31 rue de la Fédération 75015 PARIS

Date de clôture des candidatures : 15 mai 2026

Demande de renseignement et candidatures à adresser par courriel à :

charles.pauthe@cncfp.fr : responsable du pôle partis politiques à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques.

candidatures.cncfp@cncfp.fr : pôle ressources humaines et dialogue social.